

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Charbonnières, le 27 mai 2011

UN BATEAU POUR GAZA, ENFIN LA REGION SOUTIENT UNE INITIATIVE DE PAIX

L'Assemblée Régionale avait à se prononcer lors de la session de ce vendredi matin sur un vœu de soutien à l'initiative : « un bateau pour Gaza ». Notre groupe se félicite de l'adoption de ce vœu qui est une satisfaction pour les différents collectifs engagés dans cette initiative inscrite dans une démarche particulièrement positive, parmi lesquels le « collectif Palestine 69 » dont nous saluons la présence lors de cette assemblée.

Nous nous félicitons que l'étude de ce vœu ait enfin permis de provoquer une franche discussion sur ce sujet au sein de notre assemblée. Il a fait l'objet de plusieurs amendements des groupes de la majorité, preuve qu'un réel débat se joue au sein de la majorité régionale.

Notre groupe Front de Gauche, dans le cadre de cette campagne initiée par le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et la plateforme des ONG françaises pour la Palestine, a fait le choix d'un soutien financier par le biais d'achats de kilomètres à hauteur de 100€ pour le départ du bateau.

Lors de la précédente mandature, le groupe des élus comunistes s'était largement mobilisé pour défendre la cause Palestinienne, bien souvent sans retours au sein de la majorité :

- Nombreuses interventions (hommage à Yasser Arafat, demandes de coopération régionale Rhône-Alpes/Palestine, soutien avec toutes les forces progressistes et pacifistes pour un monde plus juste, dans la solidarité et la coopération)
- Demande d'une étude de faisabilité pour une gestion partagée de l'eau entre Palestine et Israël par le biais d'un amendement au budget primitif de 2005.
- Demande au Président de Région en mai 2009, de faire citoyen d'honneur Salah Hamouri, citoyen français emprisonné par les autorités israéliennes depuis 2005 et interpellation du président de la République à ce sujet.

- Présence d'une élue du groupe dans le cadre d'une délégation du Conseil Régional en Palestine pour une mission d'observation des élections municipales dans la bande de Gaza.

Le blocus total que subit la population de la bande de Gaza depuis 4 ans est illégal au regard du droit international. Cette situation n'est pas tolérable pour les populations qui se retrouvent privées de leurs droits fondamentaux. La précédente « flottille de la liberté » avait en mai 2010 fait l'objet d'une attaque violente de la part de l'armée israélienne (faisant 9 morts et de nombreux blessés), nous devons tous nous mobiliser pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Les récentes déclarations du président Barack Obama nous semblent encourageantes et traduisent la montée des exigences démocratiques portées par les « révolutions arabes ». Affirmer qu'un Etat palestinien souverain doit exister dans les frontières de 1967, avec des échanges de territoires agréés en commun et un retrait complet et graduel des forces militaires israéliennes, constitue une avancée positive. C'est une reconnaissance de la pleine légitimité des exigences palestiniennes.

C'est donc dans ce contexte, après l'adoption par le Grand Lyon d'un vœu similaire et à quelques jours du départ du navire, que notre Région adopte ce vœu et notre groupe en profite pour réitérer son soutien au peuple palestinien dans sa revendication d'un Etat à côté d'Israël.

Texte du vœu :

« Considérant la situation dramatique de la bande de Gaza, la Région Rhône-Alpes soutient et fera connaître l'initiative « Un bateau français pour Gaza » engagée par le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et demande que :

-le Gouvernement français facilite cette action et agisse pour la levée du blocus de Gaza ; -les collectivités territoriales rhônalpines s'engagent dans des actions de partenariat avec les territoires palestiniens : jumelages, coopérations, délégations, échanges, etc.

Le Conseil Régional favorisera les actions et les initiatives porteuses de dialogue et de paix entre Israéliens et Palestiniens, notamment en matière de coopération culturelle et économique.

L'initiative de la Région Rhône-Alpes ne saurait s'apparenter à un soutien aux extrémismes, quels qu'ils soient, mais à un soutien à la société civile de Gaza et au respect du droit international. »